



**Loi canadienne sur les sociétés par actions (LCSA)
FORMULAIRE 7
STATUTS CONSTITUTIFS MIS À JOUR
(Article 180)**

1 - Dénomination sociale

2 - Numéro de société

 -

3 - La province ou le territoire au Canada où est situé le siège social (n'indiquez pas l'adresse complète)

4 - Catégories et tout nombre maximal d'actions que la société est autorisée à émettre

5 - Restrictions sur le transfert des actions, s'il y a lieu

6 - Nombres minimal et maximal d'administrateurs (pour un nombre fixe, indiquez le même nombre dans les deux cases)

Nombre minimal

Nombre maximal

7 - Limites imposées à l'activité commerciale de la société, s'il y a lieu

8 - Autres dispositions, s'il y a lieu

9 - Déclaration

J'atteste que je suis un administrateur ou un dirigeant autorisé de la société et que cette mise à jour des statuts constitutifs démontre exactement sans changement substantiel, les dispositions correspondantes des statuts constitutifs modifiés qui remplacent les statuts originaux.

Signature : _____

Nom en caractères d'imprimerie : _____ Numéro de téléphone : _____

Note : Faire une fausse déclaration constitue une infraction et son auteur, sur déclaration de culpabilité par procédure sommaire, est passible d'une amende maximale de 5 000 \$ et d'un emprisonnement maximal de six mois, ou l'une de ces peines (paragraphe 250(1) de la LCSA).



Instructions FORMULAIRE 7 STATUTS CONSTITUTIFS MIS À JOUR

Déposer cette demande coûte 50 \$.

Aucun frais ne s'applique si déposé la même journée qu'une demande de Certificat de modification.

Vous fournissez des renseignements exigés par la LCSA. Il est à noter que la LCSA et la *Loi sur les renseignements personnels* permettent que de tels renseignements soient divulgués au public. Ils seront stockés dans la banque de renseignements personnels numéro IC/PPU-049.

Les statuts constitutifs mis à jour sont utilisés dans le but de regrouper, dans un seul document, toutes les modifications faites aux statuts d'une organisation depuis sa création. Les statuts doivent refléter, sans changement substantiel, les statuts constitutifs modifiés. Le certificat de constitution à jour remplacera les statuts constitutifs antérieurs ainsi que leurs modifications. Si l'espace prévu est insuffisant, veuillez joindre une annexe.

Rubrique 4

Indiquer les détails requis par l'alinéa 6(1)c) de la LCSA, y compris les détails des droits, privilèges, restrictions et conditions attachés à chaque catégorie d'actions. Toutes les actions doivent être sans valeur nominale ni valeur au pair et doivent être conformes aux dispositions de la partie V de la LCSA.

Rubrique 6

Indiquer le nombre d'administrateurs. Si un vote cumulatif est prévu, ce nombre doit être fixe.

Rubrique 7

Si des limites doivent être imposées à l'activité commerciale de la société, les indiquer.

Rubrique 8

Indiquer les dispositions que la Loi ou le règlement permet d'énoncer dans les règlements administratifs de la société et qui doivent faire partie des statuts, y compris les dispositions relatives au vote cumulatif ou aux droits de préemption.

Rubrique 9

Ce formulaire doit être signé par un administrateur ou un dirigeant autorisé de la société.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consulter le site Web de Corporations Canada (corporationscanada.ic.gc.ca) ou téléphonez sans frais (au Canada) le **1-866-333-5556** ou (de l'extérieur du Canada) le **(613) 941-9042**.

Envoyez les documents :

Par courriel : IC.corporationscanada.IC@canada.ca

Par la poste : Corporations Canada
235, rue Queen
Ottawa (Ontario) K1A 0H5